



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE SIMPLIFIÉE

Par la présente, Honeywell Safety and Productivity Solutions déclare que l'équipement radio de type HTRAM-V2-W est conforme à la directive 2014/53/UE.

L'intégralité du texte de la déclaration de conformité de l'UE est disponible à l'adresse suivante :

<https://sps.honeywell.com/us/en/products/safety/-gas-and-flame-detection/portables/honeywell-transmission-risk-air-monitor>

Fréquence de fonctionnement : 2400-2483.5 MHz

(Bluetooth) : <20 dBm PIRE ; 2400-2483.5 MHz

(WLAN IEEE 802.11b/g/n) : <20 dBm PIRE.